



**Commune de
VILLECHENEVE**

**Procès-verbal du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 avril 2023

PRESENTS:	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1 ^{er} adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 ^{ème} Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 ^{ème} Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 ^{ème} Adjoint
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUES	Karine	Conseillère
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

Absents excusés ayant donné POUVOIR :

Mr BROSSAT Jean-Baptiste donne pouvoir à Mr Bruno PIQUET

Secrétaire de séance : Mme Karine PEYRE DE FABREGUES

Date de Convocation : 20 avril 2023

Début de la réunion : 20h00

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 30 mars 2023 qui est approuvé à **l'unanimité des membres présents.**

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

1 Avancement travaux parking Grange

Les travaux ont commencé le mardi 25 avril 2023. Durée estimée d'environ 2 mois.

2/ Dotation Voirie + PATA

Les travaux de voirie programme 2022 subissent des révisions de prix significatives dans un contexte d'inflation. Les travaux de voirie 2022 vont coûter finalement environ 250 k€ de plus que prévu sur la dotation globale voirie de la CC-MDL à répartir sur les 32 Communes. Plusieurs solutions de financement ont été envisagées. La solution retenue est la suivante : répartir cette dépense pour moitié sur le budget principal et pour moitié sur le budget voirie 2023, ainsi amputé « que » de 125 k€.

Le montant prévisionnel de l'enveloppe voirie affectée à notre commune est le suivant :

Solde 2022 = 12962.71 €.

Dotation 2023 = 30080 €.

Soit un total : Solde 2022 + 2023 = 43042.71 €.

Du Pata sera fait sur le mois de juin. En mai, de l'enrobé à froid sera réalisé dans un premier temps afin de boucher les trous sur certaines voies communales. Le coût du Pata est prévu pour 5000 euros (hors dotation CC-MDL) à prendre sur le budget communale Voirie.

3/ Point sur panneau lumineux

L'ancien contrat, initialement signé avec la société Grenke a été dénoncé il y a 3 mois.

Le coût de la maintenance chez Grenke s'élevait à 728.29 € par trimestre + coût d'une carte SIM chez SFR de 30 euros / mois.

2 Propositions de reprise ont été faites.

Société Original Tech : propose un coût de maintenance de 2300 euros HT par an en location.

Rencontre avec la société prismaflex de Haute-Rivoire qui propose 2 solutions : location ou achat.

La location n'étant pas très intéressante, les élus se tournent vers la proposition d'achat qui revient à 13310 € HT. Il n'y a pas de frais de maintenance pendant les 2 premières années. Puis à partir de la 3^{ème} année, les frais de maintenance s'élèveront à 875 € HT par an + Carte sim : 15 euros HT / mois.

2 votes à bulletin secret sont proposés.

- Les élus souhaitent t'ils changer de panneau lumineux ?

Votants : 14 Pour : 12 Blanc : 1 Nul : 1

- Les élus souhaitent t'ils acheter ou louer le panneau :

Le choix se porte pour l'achat à :

Votants : 14 Pour : 12 Blanc : 0 Contre : 2

L'ancien panneau sera déposé en même temps que l'installation du nouveau panneau lumineux.

4/ Délibération Rénovation Thermique de l'école

Reportée lors d'un prochain conseil faute d'informations et de chiffres à proposer.

5/ Délibération sur le prix de vente MAISON GUERPILLON

2 agences sont passées afin de faire une estimation de la maison.

Estimation comprise entre 65000 et 70000 euros auquel il faut ajouter 6000 euros d'agence.

Les élus souhaitent proposer un prix de vente en direct de 70 000 euros (hors frais de notaire)

Vote à bulletin secret :

Votants : 14 Pour : 14 Blanc : 0 Contre : 0

Le locataire a été notifié de la vente sur décision du conseil municipal.

6/ Délibération Amendes de police

Chaque année un dossier d'amende de police est déposée.

Cette année, un dossier de travaux à hauteur de 20000 euros sera déposé auprès du département.

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention auprès du département pour les Amendes de Police 2023.

Votants : 14 Pour : 14 Blanc : 0 Contre : 0

7/ Délibération appels à projet DEPARTEMENT

Les élus souhaitent coupler les subventions amende de police et appel à projet du département afin de financer une partie de l'éclairage solaire des parkings à hauteur de 80 %.

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention auprès du département pour l'appel à projet 2023.

Votants : 14 Pour : 14 Blanc : 0 Contre : 0

8/ Aménagement local voirie

2 devis pour des travaux de maçonnerie du local actuel sous la mairie ont été reçus en mairie.

1^{er} devis : 7290 ttc euros (6075 HT)

2^{ème} devis 6941 euros ttc

Les travaux prévus sont : une grande ouverture du portail et une ouverture de fenêtre + reprise enduit.

Demande de devis complémentaires.

9/ Présentation plan GUIDE le 11 MAI à 20H

Une réunion publique pour présentation du plan guide est prévue le jeudi 11 mai à 20h.
Cette réunion a pour but de présenter le plan guide et recueillir les avis de la population.

10/ Présentation des devis pour le démarrage du PLU

2 devis ont été reçus

1 devis provient du bureau de Roanne « Réalités » : 48000 euros. Etude environnemental + d'autres études.

Le 2^{ème} devis provient d'un bureau étude de l'Arbresle « jd urbanisme » : 34 950 HT euros.

Cette société travaille avec 5 autres personnes spécialisées dans les petites communes.

Il faut compter entre 2 et 3 ans d'études pour réaliser un PLU.

Les élus souhaitent que Mr Dallemagne de la société « id urbanisme) intervienne lors d'un prochain conseil afin de présenter le projet à l'ensemble des élus.

11/ Projet ancien local MAEVA et 1^{er} étage de l'espace Burie

Lancement d'un appel à projet afin de réfléchir à la future occupation/destination du 1^{er} étage de l'espace Burie ainsi que du local commercial Moda Maeva.

Faut-il agrandir le pôle paramédical ou proposer d'autres services ?

12/ Questions diverses.

- Réception d'un courrier de monsieur laurent Wauquiez au sujet de la rénovation de l'école, qui annonce un soutien régionale de 125 000 euros. Il faudra déposer une demande de subvention sur le portail.
- Réception d'un courrier de La Poste concernant la refonte du protocole de sécurité des transports de fonds. Monsieur le Maire s'interroge par rapport au devenir de l'agence postale de la Commune.
- Plan Orsec refonte. Réponse faite à 2 enquêtes hébergement et restauration / distribution eau potable.
- La nouvelle milolette sera bientôt lancée.
- La commission économie souhaiterait lancer un marché de producteur de saison qui commencerait en juin jusqu'en octobre en soirée, les vendredis. A confirmer lors du prochain conseil municipal du mois de mai.
- 2 journées pour les proches aidants 22 mai et 26 juin à Ste foy l'argentière.
- CME : chasse aux oeufs dimanche 7 mai.
- Installation des nichoirs.
- Le Cyclo Canton partira de Villechenève le 10 juin 2023 à 09h00. Le directeur des 3 Chênes a donné son accord pour un départ sur le parking des 3 chênes.
- Comice : un message sera publier afin de trouver des bénévoles. Le CME s'occupe du char.
- Milo bistrot : les fondations seront réalisées par les employés communaux pour installer une barrière de sécurité.
- Le Tracteur Claas est en panne. Le devis des réparations s'élèveraient aux environs de 10 000 euros. La question se posent de savoir s'il ne serait pas plus rentable d'investir dans un nouveau tracteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Fait en Mairie, le 04/05/2023

Le Maire,
Bernard CHAZELLES

Le secrétaire de séance

